



**HAL**  
open science

## L'apiculture à travers le prisme des catégories “ amateurs ” et “ professionnels : approche socio-historique

Agnès Fortier, Lucie Dupre, Pierre Alphantery

### ► To cite this version:

Agnès Fortier, Lucie Dupre, Pierre Alphantery. L'apiculture à travers le prisme des catégories “ amateurs ” et “ professionnels : approche socio-historique. *L'abeille de France*, 2023, 1117, pp.41-44. hal-04310095

**HAL Id: hal-04310095**

**<https://hal.inrae.fr/hal-04310095>**

Submitted on 27 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# L'apiculture à travers le prisme des catégories « amateurs\* » et « professionnels » : approche socio-historique<sup>1</sup>.

L'apiculture occupe une place à part dans le monde agricole. Fortement structurée par les catégories « amateurs » et « professionnels », elle a échappé à la dynamique de professionnalisation qui a marqué l'agriculture depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui n'a eu de cesse de sélectionner les agriculteurs les plus « performants » (ALPHANDÉRY et al. 1989). De fait, les apiculteurs « amateurs » (moins de 50 ruches) dominent numériquement ; ils représentent 92 % des effectifs contre 4 % pour les professionnels (plus de 150 ruches) et 3 % pour les semi-professionnels (de 50 à 150 ruches)<sup>2</sup> selon FranceAgriMer (2021). À partir d'une analyse socio-historique de ces catégories, nous montrons leur caractère labile ainsi que les oppositions « amateurs » et « professionnels » qui parcourent l'activité apicole depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et dont la teneur et le sens évoluent au fil du temps. Révélatrice des différentes manières de concevoir et de pratiquer l'apiculture, la persistance de ces catégories nous conduit par ailleurs à les envisager comme une forme de résistance à la professionnalisation selon le modèle qui a prévalu en agriculture. Cette analyse chronologique distingue trois temps forts correspondant à chacune des parties. Dans la première, nous analysons le déclin de l'apiculture paysanne et l'émergence de nouvelles conceptions de l'apiculture sous l'effet de la science, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde partie met en lumière l'échec du mouvement de professionnalisation après la Seconde Guerre mondiale qui entérine la séparation entre « amateurs » et « professionnels ». Enfin, la troisième partie confronte ces mêmes catégories à la question environnementale depuis la disparition massive des colonies d'abeilles dans les années 1990. Conduite à l'échelle nationale, cette recherche s'appuie sur des documents d'archives et sur une abondante littérature apicole<sup>3</sup> : bulletins de sociétés savantes, revues spécialisées, traités et manuels d'apiculture, textes de lois, etc.

## Déclin de l'apiculture paysanne et naissance de l'apiculture « moderne »

Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle marque, d'un côté, l'apogée de l'apiculture paysanne et, de l'autre, l'avènement de techniques fondées sur la science, porté principalement par une élite urbaine, qui contribue à rationaliser la pratique apicole. La présence de quelques ruches dans la plupart des fermes a en effet longtemps constitué une ressource essentielle pour assurer la matière sucrée (le miel) et l'éclairage (la cire). Insérées dans le système de polyculture-élevage basé en grande partie sur l'autosubsistance alimentaire, l'apiculture paysanne connaît un net recul du fait de l'exode rural. En marge de celle-ci, et grâce aux progrès scientifiques accumulés sur l'abeille, des érudits et des curieux inventent, dans les années 1850, de nouvelles techniques autour de « l'élevage des abeilles ».

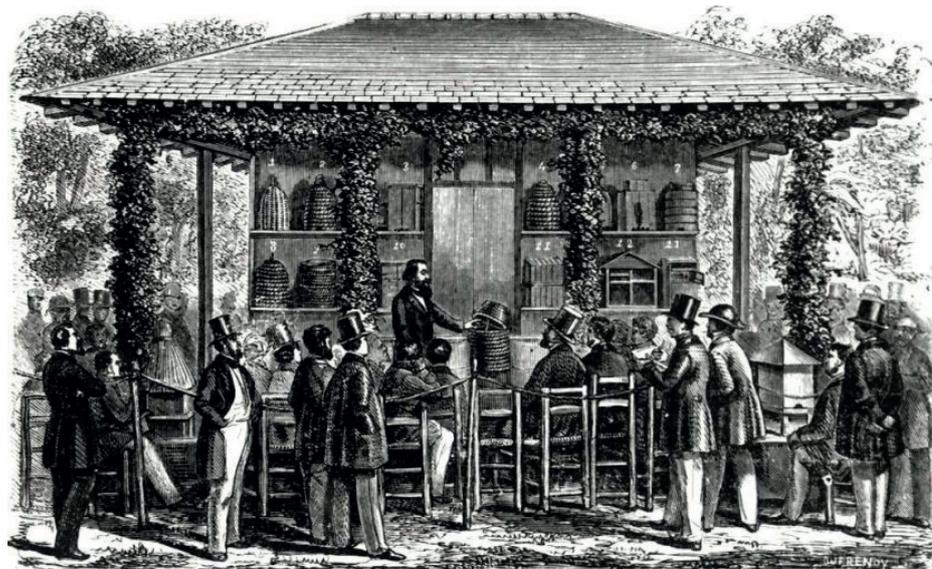
<sup>1</sup> Pour une analyse plus détaillée, se reporter à l'article publié dans la revue Espace-temps : Agnès FORTIER, Pierre ALPHANDÉRY et Lucie DUPRÉ, « Résister à la professionnalisation. Socio-histoire des catégories « amateurs » et « professionnels » en apiculture », EspacesTemps.net [En ligne], URL : <https://www.espacestems.net/articles/resister-a-la-professionnalisation/>

<sup>2</sup> Bien que très minoritaires, ces deux dernières catégories assureraient néanmoins 75 % du volume de miel produit en France (FranceAgriMer, Ibidem).

<sup>3</sup> Nous tenons à remercier Christine PULLIAT pour son aide et ses précieux conseils lors de la consultation des archives de la Société centrale d'Apiculture.



L'apparition de la ruche à cadres mobiles, complétée par l'invention de l'extracteur et de la cire gaufrée, marquent une véritable révolution dans l'histoire de l'apiculture. Les partisans de cette apiculture « moderne » farouchement opposés à certaines pratiques paysannes jugées archaïques et barbares – accusées de détruire les colonies pour récolter le miel et la cire – s'attachent alors à diffuser les progrès accomplis. Ainsi, la Société centrale d'Apiculture (SCA) fondée en 1856 à Paris, met en place des enseignements au jardin du Luxembourg, organise des expositions et conférences internationales et édite un bulletin intitulé « *L'apiculteur* » en vue de contribuer à la diffusion du « *bon savoir apicole* ». L'objectif de son directeur étant « *d'améliorer et d'étendre la culture des abeilles en vulgarisant les méthodes les plus rationnelles* » (HAMET 1857, 172).



Rucher du jardin du Luxembourg, Paris, 1857. Société centrale d'Apiculture.

Pour autant, la ruche à cadres mobiles peine à se diffuser dans la campagne comme en témoignent les débats récurrents, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, entre « fixistes » (partisans de la ruche à rayons fixes) et « mobilistes » (partisans de la ruche à rayons mobiles, c'est-à-dire à cadres). Au-delà des arguments mis en avant par les uns et les autres, cette innovation technique concourt à mettre en relief divers profils d'apiculteurs : l'amateur, l'industriel (qualifié également de producteur) et l'habitant des campagnes. Souvent dépeint comme un être curieux de la nouveauté, passionné, attaché à s'instruire et à se distraire dans un esprit dilettante, l'apiculteur amateur se distingue de l'industriel qui cherche à faire de l'apiculture son métier et à en tirer profit, mais aussi de l'habitant des campagnes, plus modeste, qui inscrit sa pratique dans une logique d'autosubsistance. Entre le premier qui s'occupe des abeilles par agrément et incarne une figure noble et un rapport au savoir désintéressé (autrement dit dépourvu d'enjeux de métier), caractéristique de l'amateurisme du XIX<sup>e</sup> siècle (CORBIN, 2001), le second qualifié également de « cultivateur d'abeilles » ou de « spéculateur », et le paysan apiculteur, les nuances sont importantes. Avec la disparition progressive de l'apiculture paysanne, les figures de l'amateur et de l'industriel tendent à s'imposer et à polariser la pratique apicole, tout en étant marquées par des évolutions sémantiques du fait de la rationalisation du monde du travail et de l'affirmation du rôle de l'État dans le secteur apicole.

## Échec de la professionnalisation et affirmation de la distinction amateurs/professionnels

Comprendre la trajectoire singulière de l'apiculture depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale implique de la resituer dans le projet de modernisation agricole<sup>4</sup>. Pour sortir la France de la pénurie alimentaire et accroître sa capacité productive, le ministère de l'Agriculture engage, en effet, un vaste programme fondé sur la constitution d'une organisation syndicale unique regroupant ses différentes branches (agriculture, apiculture, etc.). Alors que la composante agricole parvient, au prix d'un vaste écrémage, à fédérer l'ensemble des agriculteurs à tra-

vers la Fédération nationale des Syndicats d'Exploitants agricoles (FNSEA) et à imposer un modèle d'agriculture, la dynamique institutionnelle s'avère plus complexe en apiculture. Si les grandes structures apicoles nationales d'avant-guerre (Société centrale d'Apiculture, Fédération des Sociétés apicoles, Syndicat national de l'Apiculture (SNA) et Syndicat des Producteurs de Miel français (SPMF)) s'accordent sur la nécessité de s'unir au sein d'une organisation unique en dépit de leurs différences<sup>5</sup>, celle-ci ne peut se faire, selon le SNA, sans la garantie d'une indépendance vis-à-vis de l'administration de l'agriculture. Ceci, pour des raisons liées à l'histoire immédiate (le dirigisme de la Corporation paysanne sous le régime de Vichy) et à des conflits d'intérêt entre

l'agriculture et l'apiculture à propos notamment de l'usage des pesticides<sup>6</sup>. Cette union apicole, qui se concrétise à travers la création de l'Union nationale de l'Apiculture française (UNAF) en 1946, est remise en cause dès 1948 par le SNA qui dénonce une modification profonde des statuts de l'UNAF désormais placée sous la tutelle directe de l'administration agricole<sup>7</sup>. Cet épisode marque la fin de l'unité apicole. Le SNA, le SPMF mais aussi l'UNAF (dont une fraction de ses membres continue d'utiliser la dénomination unitaire malgré le retrait d'une partie de ses composantes) évoluent désormais chacun de leur côté. Au final, la dynamique de professionnalisation de l'apiculture s'avère sans commune mesure avec celle de l'agriculture. L'échec de la mise en place d'une interprofession apicole dans les années 1980 est symptomatique des divergences entre

<sup>4</sup> L'apiculture est en effet rattachée, à compter de cette période, au ministère de l'Agriculture.

<sup>5</sup> D'un côté, « les gens de métier », une minorité, réunie au sein du SPMF, se montrent soucieux de développer une apiculture professionnelle à l'image des États-Unis et du Canada et revendiquent une place de premier plan dans la nouvelle organisation apicole (Revue française d'Apiculture, 1946, p. 4). De l'autre, des amateurs, majoritaires, issus du SNA, sont hostiles à tout cloisonnement entre apiculteurs (L'Abeille de France, mars-avril 1945, p. 2-3).

<sup>6</sup> L'Abeille de France, mars-avril 1945, p. 2-3.

<sup>7</sup> Voir l'article intitulé « Documents et explications » publié dans L'Abeille de France, en août 1948.

« amateurs » et « professionnels », catégories instituées par le ministère de l'Agriculture et qui disposent, chacune, d'organisations et de modes de fonctionnement spécifiques.

Soucieux d'accroître la production de miel déficitaire en France, les pouvoirs publics se sont en effet attachés à normaliser le secteur apicole en distinguant trois catégories – les professionnels, les semi-professionnels et les amateurs – sur la base de deux critères : le métier ou la profession d'une part, et le nombre de ruches d'autre part. L'enjeu de ces catégories est de promouvoir une apiculture et des apiculteurs répondant aux critères de compétitivité, moyennant des droits (statut d'exploitant, accès au régime social agricole et aux aides publiques) et des obligations (respect des normes, fiscalité...). Ce qui a pour conséquence d'affirmer la distinction entre apiculteurs : les professionnels et les semi-professionnels d'un côté, et les amateurs qui n'apparaissent plus comme des interlocuteurs légitimes, en dépit de leur supériorité numérique<sup>8</sup>, de l'autre. L'apiculture amateur est désormais assimilée à une occupation, un passe-temps avec le développement du temps libre et des congés payés, voire à un complément de revenu. Cependant, le qualificatif « amateur » ne désigne plus, comme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'érudit issu des classes privilégiées, mais englobe un ensemble de milieux sociaux et professionnels très disparates (enseignants, artisans, professions libérales, ouvriers, employés), aux savoirs souvent dépréciés, comparés aux professionnels estimés plus compétents. L'amateurisme appréhendé à l'aune du mouvement de professionnalisation de l'apiculture incarne alors, le plus souvent, une identité négative et ce, jusqu'à la crise apicole des années 1990, qui redéfinit les lignes de partage et réhabilite la figure de l'amateur.

## Crise apicole des années 1990 : les catégories à l'épreuve de l'environnement

La mortalité massive des colonies d'abeilles<sup>9</sup> et des pollinisateurs dans de nombreuses régions du monde au cours des années 1990 marque un tournant dans l'histoire de l'apiculture. Celle-ci n'apparaît plus seulement – en France et en Europe tout au moins – comme une activité destinée à produire du miel et des produits de la ruche, mais revêt une importance capitale du fait du rôle des abeilles et des pollinisateurs dans le fonctionnement des écosystèmes et de l'économie agricole. L'effondrement de ces populations d'insectes fait en effet craindre une perte de biodiversité et un risque de pénurie alimentaire mondiale. Face à de tels enjeux, la protection des abeilles et des pollinisateurs devient un problème public mondial (DUPRÉ et al. 2021). Les plus hautes instances onusiennes dont la FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture) et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) adoptent une série de mesures en faveur de leur conservation. L'abeille et l'apiculture se trouvent dès lors à la jonction de deux univers, celui de l'environnement d'un côté, préoccupé par la sauvegarde des pollinisateurs, et celui du monde agricole, confronté à l'injonction de produire pour nourrir la planète, de l'autre.

En s'attachant à mobiliser et à sensibiliser l'ensemble des parties prenantes au déclin des pollinisateurs sauvages et domestiques, dont les acteurs de la conservation, de l'agriculture, du monde de l'entreprise, des collectivités locales mais aussi les citoyens, les politiques publiques déclinées à différentes échelles ont donné lieu à de multiples initiatives. Ainsi, en France, le programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement », mis en place par l'UNAF, et le label national « ApiPartenaire de la biodiversité » mis en place par le SNA, attribué aux communes engagées ainsi que ses dizaines de ruchers-école répartis dans l'hexagone, la multiplication des ruchers municipaux et des fêtes consacrées à l'abeille, portées par les associations et les collectivités locales, ou encore les opérations de parrainage de ruches par les acteurs privés sont autant de vitrines politiques, de supports pédagogiques et médiatiques. Ces initiatives ont eu deux conséquences majeures. Elles ont tout d'abord suscité un véritable engouement pour l'apiculture, participant ainsi à la réhabilitation de la figure de l'amateur pour sa contribution à la biodiversité et son engagement citoyen. Elles ont par ailleurs favorisé l'émergence d'autres types d'apiculture qualifiés de « services », « de loisirs », « écologique », « pédagogique », « urbaine », « militante », « d'entreprise », « de biodiversité » qui, sans se substituer aux catégories amateurs/professionnels, diversifient encore plus les mondes apicoles (FORTIER et al. 2020).



Apiculture urbaine, Paris. © Agnès FORTIER, 2020.

<sup>8</sup> Ils représentent 99 % des effectifs à la fin des années 1970 (LOUVEAUX, 1980).

<sup>9</sup> Attribuée dans un premier temps à une nouvelle génération de pesticides utilisés en agriculture connus sous le nom de néonicotinoïdes.



Apiculteurs en Ile-de-France. Photo © Charlotte CHIARELLI, août 2019.

En accédant au rang de sentinelle de la biodiversité, l'abeille, et dans son sillage l'apiculture ont contribué à mettre en exergue les rapports complexes entre agriculture et environnement, du fait notamment des pratiques délétères de l'agriculture productiviste pour les abeilles, et pour la biodiversité en général. Elles ont dans le même temps suscité de nouvelles pratiques attentives à la sauvegarde et au bien-être des abeilles, y compris chez les professionnels, dénonçant tour à tour l'excès de nourrissage, le brassage et la sélection génétique responsables de la perte de biodiversité et de la rusticité des abeilles. De son côté, le ministère de l'Agriculture a tenu à réaffirmer son influence et sa prééminence sur l'apiculture en arguant de la nécessité d'organiser la filière apicole et de développer sa professionnalisation comme le prévoient le rapport Saddier (2008) puis le Plan de Développement durable de l'Apiculture (GESTER, 2012). Ces

projets se heurtent à nouveau à la forte hétérogénéité du monde apicole et aux clivages qui le traversent comme on peut le voir à travers la création, en 2018, de la nouvelle organisation interprofessionnelle et interroge plus largement la pertinence de la notion de filière appliquée à l'apiculture (GRÉMONT, 2023).

## Conclusion

L'examen sur le temps long de ceux que l'on désigne sous l'appellation d'« apiculteurs » ne permet pas de conclure à la disparition des amateurs au profit des professionnels, à l'image de l'évolution observée dans le monde agricole. Il révèle au contraire le maintien et la coexistence de ces deux entités en tension, marquées par une forte dissymétrie en termes d'effectifs et dont la signification évolue au fil du temps. La prépondérance numérique des amateurs tient à de multiples facteurs. Elle renvoie aux spécificités de l'apiculture qui se prête mal à la standardisation, étant donné sa forte dépendance à l'environnement (ressources, climat, etc.), le statut ambivalent de l'abeille entre sauvage et domestique et donc la nécessité d'adapter sa pratique en permanence. Mais au-delà, l'échec de la professionnalisation de ce secteur incombe en partie aux liens étroits et complexes entre apiculteurs et agriculteurs. L'apiculture est en effet apparue très tôt, dès l'après-guerre, à travers la mortalité importante des colonies d'abeilles liée à l'usage croissant des pesticides, comme une activité difficilement compatible avec la nécessité de promouvoir une agriculture productiviste apte à assurer l'autonomie alimentaire du pays. Réhabilitée au titre des services environnementaux, l'apiculture, dans la variété de ses formes actuelles, rend compte de la difficile articulation entre le monde de l'agriculture et celui de l'écologie. Elle éclaire également la complexité et la vivacité des enjeux qui s'y trouvent associés. ●

\*NDLR : C'est à partir d'une analyse historique que cet article retrace des réalités différentes au fil du temps pour cette catégorie d'apiculteurs. Les auteurs auraient pu employer l'expression « petits producteurs » devenue l'usage à la place d'« apiculteurs amateurs », mais c'est sans interprétation fallacieuse ni volonté d'opposition des deux familles d'apiculteurs qu'ils ont employé le terme amateur pour définir celui qui cultive un art ; une science, par passion pour son seul plaisir et non par profession.

## Bibliographie

- ▶ ALPHANDÉRY, Pierre, Pierre BITOUN et Yves DUPONT. 1989. Les champs du départ. Paris : La Découverte.
- ▶ CORBIN, Alain. 2001. L'avènement des loisirs. Paris : Flammarion.
- ▶ DUPRÉ, Lucie, Agnès FORTIER et Pierre ALPHANDÉRY. 2021. « Abeilles - Le sacrifice des pollinisateurs » Vocabulaire critique & spéculatif des transitions [En ligne]. <https://vocabulairedestransitions.fr/>
- ▶ FORTIER, Agnès, Lucie DUPRÉ et Pierre ALPHANDÉRY. 2020. « Les mondes apicoles entre agriculture et environnement » Études rurales, vol. 2(206) : 8-26. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.23382>
- ▶ FranceAgriMer, 2022, Études Apiculture, Observatoire de la production de miel et de gelée royale, 9 p., [https://www.franceagrimer.fr/content/download/69152/document/SYN-API-Observatoire\\_Miel\\_et\\_Gel%C3%A9e\\_Royale\\_2021.pdf](https://www.franceagrimer.fr/content/download/69152/document/SYN-API-Observatoire_Miel_et_Gel%C3%A9e_Royale_2021.pdf)

- ▶ GERSTER, François. 2012. Plan de Développement durable de l'Apiculture, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. <https://www.vie-publique.fr/rapport/32767-plan-de-developpement-durable-de-lapiculture>
- ▶ GRÉMONT, Johann, 2023, « L'apiculture en France, un secteur plus qu'une filière ? » Analyse, n°186, Centre d'étude et de prospective du ministère de l'Agriculture, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Ana186/detail/>
- ▶ HAMET, Henri. 1857. L'Apiculteur, n°8.
- ▶ LOUVEAUX, Jean. 1980. Les abeilles et leur élevage. Paris : Hachette.
- ▶ SADDIER, Martial. 2009. Pour une filière apicole durable : rapport au Premier ministre François FILLON. Paris, France : la Documentation française.